



CONSTRUIRE L'AVENIR DE NOS COLLÉGIENS



Cours dans une salle du collège Jean Bouzet de Pontacq le 6 janvier 2022

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques



Édito

Accompagner les jeunes, et particulièrement les adolescents, dans une période et un environnement qui à bien des égards peuvent être déstabilisants, les aider à se construire et à trouver le chemin de leur vie, telle est la mission du Département qui fait de sa responsabilité en direction des collèges et des collégiens une priorité. Il suffit de rappeler que les Pyrénées-Atlantiques comptent 49 collèges publics fréquentés par plus de 21 000 élèves pour situer l'engagement du Conseil départemental.

Si le Département prend à sa charge la construction, l'entretien, la rénovation des bâtiments, il a également la responsabilité des agents (hors personnel éducatif), mais aussi des investissements en matériels informatiques. La restauration, notamment avec un engagement fort autour du bio et manger local, les déplacements des collégiens sont assumés, aussi, par notre collectivité.

Cet investissement pour l'avenir des jeunes des Pyrénées-Atlantiques se traduit par un financement très important pour notre collectivité. Aux 120 millions d'euros programmés au travers d'un plan pluriannuel d'investissement, 80 millions supplémentaires viennent d'être votés dans le but de moderniser et réhabiliter plusieurs collèges. Si nous accompagnons, comme la loi l'exige, les établissements privés dans leur fonctionnement, nous avons fait le choix politique d'être à leurs côtés. Près de 8 millions leur sont au total consacrés annuellement.

Partenaire de l'Éducation nationale, le Département a le souci de développer des actions pédagogiques et éducatives dans des domaines aussi divers que le sport, la culture, l'éducation à la citoyenneté, tant pour les élèves des collèges publics que privés. C'est dans cet esprit qu'a été créé le Conseil départemental des jeunes pour inciter les adolescents à s'investir et prendre des initiatives.

Le document que nous vous proposons aujourd'hui vous permettra de mieux appréhender le champ d'intervention du Conseil départemental dont l'ambition est d'offrir à nos jeunes les meilleures conditions propices à leur développement, à leur éducation, et les aider à devenir citoyen.

A l'heure de cette nouvelle rentrée, je souhaite à tous les collégiens et enseignants des Pyrénées-Atlantiques, une très belle année scolaire.

Jean-Jacques Lasserre,
Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques

Mon collège

Construire l'avenir de nos collégiens

Alors que plus de 30 000 élèves de la 6^e à la 3^e font leur rentrée dans les collèges des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil départemental s'engage à leur offrir les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement.

Tour d'horizon des responsabilités et des compétences essentielles assurées par le Conseil départemental en faveur des collèges et des collégiens.

Plus de
30 000
élèves
de la 6^e à la 3^e

Public
plus de 21 000 élèves
Privé
plus de 10 000 élèves

Aller au collège, c'est bien sûr étudier accompagné par des enseignants et des équipes pédagogiques de l'Éducation nationale. Mais c'est aussi manger à la cantine, profiter d'infrastructures adaptées et bien entretenues, partir en voyage de classe ou en sortie pédagogique... autant de composantes essentielles à une année scolaire réussie qui sont du ressort du Département. En effet, tout comme la commune pour les écoles et la Région pour les lycées, c'est au Département que revient la responsabilité des collèges. Propriétaire des établissements, le Conseil départemental en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les réparations et les équipements, mais aussi la maintenance des infrastructures et des équipements, dont les désormais indispensables outils numériques. Le Département assure également la restauration scolaire au collège et le transport scolaire des élèves en situation de handicap. Enfin, le Conseil départemental s'engage dans la mise en œuvre d'actions pédagogiques et éducatives en matière d'accès à la culture, aux sports, d'éducation à la citoyenneté,

de sensibilisation à l'environnement et l'écologie ou d'égalité filles-garçons et met en œuvre une politique ambitieuse pour l'utilisation du numérique. Le Département des Pyrénées-Atlantiques reste un acteur majeur de l'éducation : avec 49 collèges publics accueillant plus de 21 000 élèves, 5,6 millions d'euros de dotation de fonctionnement hors frais de personnel, 420 agents techniques et 2,6 millions de repas servis chaque année. Le coût moyen d'un repas pour le Département est de 7,63€ et facturé 2,85€ aux familles. La priorité du Département est d'offrir à tous les collégiens et enseignants du territoire les conditions les plus favorables d'apprentissage des savoirs qui pourront garantir leur bien-être, leur épanouissement et leur réussite. Un engagement fort pour la jeunesse, dans cette période cruciale entre l'enfance et l'adolescence, où se forment les citoyens de demain.



- 1 Salle de technologie et Segpa
- 2 Arts plastiques et musique
- 3 Salles de cours
- 4 Centre de documentation et d'information
- 5 Cour de récréation
- 6 Restauration
- 7 Administration et infirmerie
- 8 Foyer des collégiens et vie scolaire
- 9 Activités sportives

À toi de jouer, connecte-toi à
www.le64.fr/moncollege-mon-departement
 Teste tes connaissances
 sur le Département



CHIFFRES CLÉS

La compétence
 du Conseil départemental
 des Pyrénées-Atlantiques

Collèges publics



49

ÉTABLISSEMENTS



21 007

ÉLÈVES (rentrée 2021)



5,6 M€

DE DOTATION
 DE FONCTIONNEMENT
 (hors frais de personnel)



420

AGENTS TECHNIQUES
 DÉPARTEMENTAUX



2,6 M

DE REPAS SERVIS

Collèges privés sous contrat d'association



38

ÉTABLISSEMENTS



10 650

ÉLÈVES (rentrée 2021)



3 M€

DE DOTATION
 DE FONCTIONNEMENT



3,9 M€

DE DOTATION
 FRAIS DE PERSONNEL

200 millions d'euro investis dans les co



Avec 120 millions d'euros investis ou engagés et une enveloppe supplémentaire de 80 millions d'euros, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Département est un levier majeur pour moderniser et réhabiliter les collèges publics du territoire.

200
millions d'euros
investis ou engagés

Offrir aux collégiens du département les meilleures conditions d'apprentissage de savoirs et de réussite repose sur plusieurs facteurs, où l'adaptation et la mise aux normes des infrastructures figurent parmi les plus importants. C'est au Département que revient cette mission. En effet, c'est lui qui assure la construction, l'évolution (rénovation, extension) mais aussi l'entretien et l'équipement des collèges. Un engagement que le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques assure grâce à un outil privilégié, le Plan Pluriannuel d'Investissement, qui prévoit un investissement de 120 millions d'euros sur dix ans pour moderniser et réhabiliter les collèges publics du département. Adopté le 1^{er} juillet 2016, le PPI du Département s'articule autour de trois grands principes : l'aménagement et la restructuration des collèges pour mieux répondre aux exigences en matière d'enseignement, de restauration et d'accompagnement des élèves, une présence marquée en zone rurale et de montagne et enfin, une amélioration de l'efficacité

énergétique des bâtiments pour offrir un meilleur confort aux élèves et enseignants tout en maîtrisant les budgets de fonctionnement. Si chaque année, une vingtaine d'opérations de réparation ou d'adaptation (agrandissement de classe, création de vestiaires ou de préaux...) sont réalisées pendant les vacances scolaires, le PPI permet également d'engager d'importantes opérations de construction et ou de rénovation de collèges qui s'étendent sur une durée de trois à cinq ans. Entre 2017 et 2022, quinze opérations majeures ont ainsi été réalisées. Pour sa deuxième phase, de 2022 à 2027, d'autres réalisations d'envergure vont voir le jour, dont la reconstruction du collège de Nay, l'amélioration énergétique de quatre collèges (Bedous, Lembeye, Hasparren et Saint-Palais), la mise en accessibilité du collège d'Arthez-de-Béarn, deux opérations globales à Lesca et Morlaàs et la création d'un 50^e collège public sur le territoire de Nive-Adour, le tout grâce à une enveloppe supplémentaire de 80 millions d'euros.

Focus sur quatre projets d'envergure

DÉJÀ RÉALISÉS...



Un nouveau collège à Pontacq

Son architecture contemporaine rehaussée de bois, ses classes lumineuses font le bonheur des élèves et de la communauté éducative qui le fréquentent depuis janvier dernier. Le nouveau collège Jean Bouzet de Pontacq, d'une capacité de seize divisions (492 élèves) et d'une superficie de 3 200 m², répond aux dernières normes d'accessibilité et d'efficacité énergétique tout en offrant aux élèves un cadre idéal, avec notamment une grande halle de sport couverte, un terrain de sport collectif et une salle polyvalente. Un projet d'envergure pour lequel le Département a investi 10 millions d'euros.



À Anglet, Endarra fait peau neuve

Construit dans les années 1960 et déjà rénové en 2007, le collège Endarra (26 classes pour 682 élèves), seul collège public d'Anglet, avait besoin d'une modernisation pour répondre aux besoins et normes actuels, sur les plans énergétique, phonique et d'accessibilité. Le Département a investi 6,8 millions d'euros pour améliorer les performances du bâtiment (isolation et fenêtres), restructurer l'intérieur des bâtiments, doter les classes d'équipements numériques et améliorer la cuisine. Démarrés en 2019, les travaux ont été achevés en février 2022.

... ET ENGAGÉS



Maîtrise énergétique pour le collège Errobi à Cambo-les-Bains

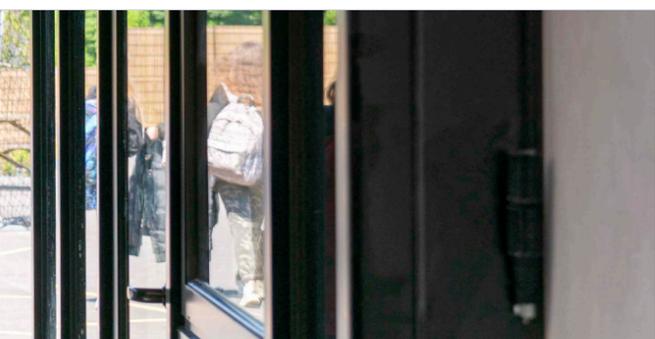
C'est une opération majeure qui va débuter cet automne à Cambo-les-Bains. Le Département va en effet engager la rénovation du collège Errobi. Une restructuration nécessaire pour améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment et repenser l'intérieur du collège, doté de seize divisions et de sections Segpa et Ulis. Les travaux dureront 24 mois à compter d'octobre 2022, pour une enveloppe de 7 millions d'euros financée par le Conseil départemental.



Un nouveau visage pour le collège d'Arzacq

Construit en 1959, le collège d'Arzacq (seize divisions) va connaître une profonde rénovation dès cet automne, afin d'améliorer les conditions de travail des élèves et du personnel éducatif. Au programme, restructuration du collège et de la restauration, création d'une salle polyvalente et d'un centre de connaissance et de culture, mise aux normes des services de restauration, accessibilité aux personnes à mobilité réduite... Les travaux, d'un montant de 7,9 millions d'euros, vont s'échelonner sur quatre années scolaires pour une livraison prévue en janvier 2026.

S Collèges



Un tournant pour l'attractivité du département

Pierre Casabonne, maire d'Arette, revient sur la construction d'un collège dans sa commune et ses conséquences pour la vallée de Barétous.

« C'est une très bonne nouvelle pour notre territoire de voir un collège se construire à Arette. Le fait d'avoir un collège neuf, c'est l'assurance d'avoir une scolarité au-delà du primaire qui se maintiendra. L'attractivité du territoire passe par plusieurs critères dont l'éducation n'est pas le moindre. Alors que la tendance ailleurs est à regrouper des structures plutôt que d'aller au plus près des territoires, c'est une démarche à saluer. Autre bonne nouvelle, la commune a récupéré l'ancien collège qui fait l'objet d'un très beau projet d'hébergement touristique inclusif et accessible à tous, ainsi qu'un projet de balnéothérapie qui rayonnera au-delà de la commune. La construction du collège marque un tournant très important pour l'attractivité de notre territoire. Le fait de développer un projet, qui se veut exemplaire sur les aspects environnementaux et d'inclusion, est un signal positif que l'on envoie aux élus du monde rural. »



Entretien avec Isabelle Lahore, vice-présidente du Conseil départemental chargée de l'éducation

Comment déterminez-vous les choix d'investissements du Plan Pluriannuel d'Investissement ?

Notre mission d'assurer la gestion matérielle des 49 collèges publics (construction, reconstruction, grosses réparations et équipements) se traduit à travers un Plan Pluriannuel d'Investissement ambitieux. Dans le cadre de cette politique, nous recensons les besoins prioritaires pour déterminer ensuite les interventions, selon trois grands principes, définis par l'exécutif départemental. Le premier est d'aménager et restructurer les collèges pour mieux répondre aux évolutions des méthodes d'enseignement (adapter les salles de cours pour permettre une configuration en groupes de travail ou intégrer de la vidéoprojection, veiller à ce que les cuisines et salles de restauration soient modernisées, par exemple). Le deuxième est d'affirmer notre présence en zone rurale et de montagne, en investissant dans les « petits collèges » pour maintenir un maillage scolaire dans les zones rurales et limiter les temps de transport des enfants. Le troisième est d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, tout en accompagnant les établissements dans une meilleure gestion de l'énergie. Ensuite, nous avons des axes d'intervention, comme la mise aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité, le maintien en bon état des logements de fonction. Nous intervenons de deux manières : des opérations d'envergure mais aussi une ligne importante de « grosses réparations » dont nous avons multiplié le montant par trois. Chaque année, nous votons une vingtaine d'opérations de ce type pour un montant de 3 à 4 millions d'euros. Ces opérations (agrandissement d'une classe, réfection des sanitaires, aménagement d'un plateau sportif...)

Maintenir un maillage scolaire dans notre territoire

sont importantes car elles permettent d'attendre une rénovation ou une extension et d'améliorer les collèges.

À mi-parcours de ce Plan d'investissement (2017-2027), quel premier bilan dressez-vous ?

Nous avons un PPI de 120 millions d'euros pour cette période. À ce jour 55 millions d'euros ont été réalisés et 65 millions d'euros sont engagés. Nous avons pu mener à bien un grand nombre d'opérations : la restauration de la cuisine et l'amélioration de la performance énergétique du collège de Saint-Etienne-de-Baïgorry, le nouveau collège Jean Bouzet de Pontacq, celui d'Arette, la rénovation du collège Endarra à Anglet. Certains projets vont bientôt s'achever, comme le collège Daniel Argote à Orthez fin 2022, le nouveau service de restauration à Bidache et à Nay. Enfin, d'autres vont débuter comme à Cambo-les-Bains et à Pau fin 2022, à Saint-Jean-de-Luz en 2023, à Hendaye en 2024 et la construction d'un nouveau collège à Arudy. Toutes ces opérations sont le fruit d'un important travail réalisé par les services de l'éducation et du patrimoine du Département qui œuvrent ensemble de manière constructive à toute la programmation, en interrogeant nos agents, les enseignants, les dirigeants d'établissement sur tous les besoins en amont.

Quels sont les axes pour les cinq années à venir ?

En février 2022, nous avons voté une enveloppe de 80 millions d'euros supplémentaire pour le PPI, dont nous avons présenté le contenu au vote de juillet. Nous allons maintenir un niveau élevé de « grosses réparations » et mener une dizaine d'opérations indispensables, dont le chantier majeur de la restructuration complète du collège Henri-IV de Nay. Nous avons prévu quatre opérations d'amélioration énergétique à Bedous, Lembeye, Hasparren et Saint-Palais, dans des collèges qui étaient au bout de leur démarche

d'économies d'énergie. Citons aussi la mise en accessibilité du collège d'Arthez-de-Béarn, la construction d'un pôle sciences au collège de Lescar et divers travaux au collège de Morlaàs dont notamment l'amélioration énergétique des bâtiments. Plusieurs cours de collèges seront végétalisées pour mieux s'adapter au changement climatique. Enfin, nous allons construire un cinquantième collège pour pallier l'augmentation des effectifs sur le secteur Nive-Adour. En parallèle, nous proposons aux collègiens des actions de sensibilisation aux économies d'énergie mais aussi de l'information professionnelle sur les métiers du bâtiment. Plus globalement, nous avons de vraies démarches de partenariat avec les collèges, c'est une belle coopération.

CHIFFRES CLÉS



15

OPÉRATIONS MAJEURES (période 2017-2027)



120 M€

DE BUDGET TOTAL DONT
65 M€ engagés
55 M€ réalisés



80 M€

INSCRITS EN COMPLÉMENT
sur la période 2022-2027

Des actions pour tous les collégiens

Voyager et découvrir son environnement, s'ouvrir à la culture, favoriser la pratique sportive, promouvoir le vivre-ensemble... avec son Programme d'Actions Educatives pour les Collégiens (PAEC), le Département mène une politique volontariste pour permettre aux jeunes de s'épanouir au sein du collège.

30 actions proposées

Engagement citoyen
Réussite éducative
et découverte des métiers
Épanouissement et bien-être
Découverte du territoire

PARCE QUE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EST AU CŒUR DE SES COMPÉTENCES,

le Département se positionne comme un partenaire de l'éducation des collégiens et s'implique dans leur quotidien, aux côtés de l'Éducation nationale, des familles et du secteur associatif. Cet engagement se matérialise notamment dans le Programme d'Actions Educatives pour les Collégiens que le Département élabore à chaque année scolaire. Véritable mine d'initiatives et de projets, il permet aux équipes pédagogiques d'inscrire leur classe parmi la trentaine d'actions permettant de favoriser l'engagement citoyen, la réussite éducative et la découverte des métiers, l'épanouissement et le bien-être des élèves ou encore la découverte du territoire. Concrètement, ce programme

prend de multiples formes : aides pour organiser des voyages scolaires éducatifs, des échanges internationaux, des sorties de découverte du patrimoine des Pyrénées-Atlantiques, accès à la riche offre artistique du catalogue « Grandir avec la culture » (spectacle vivant, arts plastiques, arts numériques, musique...), participation au dispositif « Collège au cinéma », qui permet de faire découvrir aux élèves des œuvres dans des salles de cinéma d'art et d'essai (avec certains films en langue basque), visites en entreprise ou organisation de forums métiers dans le cadre du dispositif « Un Métier pour moi », mise à disposition de malles pédagogiques en lien avec le développement durable, comme la malle « À vélo, c'est la classe », découverte de l'univers des librairies indépendantes avec l'action « Jeunes en librairie »,

qui donne notamment aux élèves un Chèque Lire de 30 euros... Le PAEC permet également de lancer des appels à projets, comme celui pour améliorer la mixité dans les cours de récré, auquel ont participé plusieurs collèges en 2021, ou encore de soutenir des actions de prévention du mal-être des adolescents dans le cadre de l'action « Et si on en parlait ? »

DES NOUVEAUTÉS EN 2022

Et cette offre ne cesse de se renouveler et de s'étoffer, comme le montrent les nouveautés pour l'année scolaire 2022-2023. Ainsi, à la faveur de l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 à Paris et de l'obtention du label Terre de Jeux 2024, une nouvelle action va être proposée pour soutenir les projets pluridisciplinaires autour du sport, menés en partenariat avec

les comités sportifs et clubs locaux. Autre nouveauté, l'action Découverte des institutions, des lieux de mémoire et du patrimoine des Pyrénées-Atlantiques s'enrichit d'un escape game pour découvrir l'institution départementale. D'autres actions sont renforcées, à l'image de l'aide aux voyages scolaires éducatifs qui s'ouvre aux sorties en France ou du soutien accentué aux projets de prévention du harcèlement. Autant d'initiatives sur lesquelles les collèges peuvent s'appuyer pour contribuer à la réussite éducative et à l'épanouissement personnel des jeunes.

Le Département porte également son attention sur des équipements numériques de qualité et propose de nombreuses actions en faveur de la prévention des risques liés aux usages numériques.

Du bio et du local à la cantine

Chargé de la restauration collective dans les collèges publics, le Conseil départemental se mobilise depuis plus de douze ans pour développer la part de produits bio et locaux dans l'assiette des collégiens. Une initiative saluée au niveau national et qui fait florès.



Chaque jour de l'année scolaire, quelque 17 500 collégiens des Pyrénées-Atlantiques mangent à la cantine. Des élèves qui voient chaque année le contenu de leur assiette s'étoffer de produits bio et locaux. En effet, depuis 2010, le Département accompagne la restauration collective des collèges pour offrir davantage de produits bio et de proximité avec le programme Manger Bio & Local 64. Une démarche vertueuse à plus d'un titre, qui permet de garantir aux jeunes des menus de qualité et équilibrés, indispensables à leur santé, de les sensibiliser au goût des bons produits et à la richesse des terroirs des Pyrénées-Atlantiques tout en soutenant et pérennisant une agriculture locale de qualité. Après douze ans d'existence, le bilan de ce programme pionnier, qui fait désormais référence au niveau national, est éloquent : la part de produits bio est passée de 5 % en 2010 à 23,3 % en 2022 et celle de produits locaux et sous labels de 0 à 24 % dans les 42 collèges publics engagés dans la démarche. Cette initiative permet au Département des Pyrénées-Atlantiques de se rapprocher des objectifs de la loi Egalim qui impose à compter de 2022 50 % de produits durables sous signe de qualité

et locaux, dont 20 % issus de l'agriculture biologique. Le tout dans une démarche vertueuse à plus d'un titre. « Le programme nous a permis de répondre aux exigences liées à la loi Egalim, notamment en matière budgétaire. En réduisant le gaspillage, en formant les agents à utiliser des produits bruts, en favorisant les liens entre acteurs et producteurs, le coût de la démarche a été maîtrisé. De plus, rien qu'en 2020, Manger Bio & Local 64 a généré plus de 2,1 M€ de retombées économiques pour le territoire », souligne Sandrine Lafargue, vice-présidente en charge de la transition environnementale et présidente de l'association nationale 1+Bio.

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

Là n'est pas le seul engagement du Département pour mieux accompagner les élèves en matière d'éducation alimentaire. Ainsi, des actions de lutte contre le gaspillage et d'équilibre alimentaire sont menées dans les collèges pour sensibiliser les jeunes à ces enjeux aussi importants pour leur santé que pour l'environnement. « Cela passe notamment par une éducation au goût. Les collégiens participent aux choix des produits, se rendent dans les fermes avec les chefs cuisiniers. C'est toute une démarche de sensibilisation qui se met en œuvre », précise Sandrine Lafargue. Les agents départementaux, qui ont la charge de la restauration collective, veillent aussi à concevoir des menus conformes aux besoins nutritionnels des élèves et à intégrer des protéines végétales, dont un menu végétarien par semaine. Enfin, chaque année, un forum Manger bio & local 64 permet de favoriser les rencontres entre producteurs locaux et tous les acteurs de la restauration collective dans le département, contribuant à étendre le programme à d'autres établissements comme les crèches, les écoles, les EHPAD ou les établissements d'accueil de personnes en situation de handicap. « C'était notre volonté d'essayer et de partager cette démarche. Ce que l'on a fait dans les collèges, on le propose aussi aux communes et dans les crèches, en mettant à leur disposition l'ingénierie départementale. Privilégier une restauration scolaire de qualité est un choix politique fort du Département », conclut Sandrine Lafargue.

CHIFFRES CLÉS



42

COLLÈGES PUBLICS
(dont la restauration est gérée
par le Conseil départemental)
SONT ENGAGÉS POUR
MANGER BIO & LOCAL 64



168

FOURNISSEURS
(qui produisent et transforment
dans le département et vendent
en direct) sont référencés
pour livrer les collèges



2 M€

DE PRODUITS ALIMENTAIRES
ISSUS DU TERRITOIRE
ont été achetés par les collèges
publics en 2019

Focus sur..

LE SOUTIEN AUX SECTIONS SPORTIVES

Labellisé Terre de Jeux 2024, le Département entend bien insuffler la flamme du sport dans les collèges. « L'engouement pour les Jeux Olympiques, une chance unique pour donner le goût de l'effort physique et de l'activité physique, notamment aux jeunes. C'est d'autant plus important que le sport est un vecteur de bien-être, de bonne santé et de réussite scolaire », explique Bernard Dupont, conseiller départemental délégué au sport. Dans le cadre du PAEC 2022-2023, le Département va ainsi soutenir le développement de nouvelles sections sportives dans les collèges, avec une attention particulière portée aux sections sportives regroupant plusieurs activités dans un même champ d'apprentissage, comme les sports de raquette (tennis, badminton, tennis de table), les sports collectifs (football, rugby, handball) ou les activités de pleine nature (escalade, randonnée, course d'orientation). « Nous avons décidé de soutenir un nouveau concept de sections sportives multisport, qui peuvent être une porte d'entrée vers plus d'activité physique au collège. Cette démarche est d'ailleurs suivie de très près par le ministère de l'Éducation nationale », ajoute Bernard Dupont. Pour répondre à ces ambitions, le Département prévoit un large cadre d'intervention lui permettant de soutenir financièrement la création ou le maintien d'une



section sportive, d'aider aux déplacements des sections sportives lors des entraînements ou d'encourager les sorties sportives en pleine nature. Un projet qui fait pleinement sens dans un territoire réputé pour la diversité et l'excellence des pratiques sportives.

LE PRIX BD DES COLLÉGIENS

Le 9^e art est à l'honneur dans les collèges des Pyrénées-Atlantiques. Parce que la bande-dessinée est un formidable vecteur pour donner aux jeunes le goût de la lecture, le Département organise chaque année depuis 2018 le Prix BD des collégiens Lire et aimer lire. Destiné aux élèves de 4^e, ce concours les invite à voter pour leur album préféré parmi six œuvres sélectionnées autour d'un thème, chaque BD faisant l'objet, pendant l'année, d'un travail en classe (lecture des albums, production des élèves autour des œuvres...) et de rencontres au collège avec les auteurs. En 2021-2022, 1 237 collégiens de 4^e (28 collèges) ont participé à cet événement qui permet aux jeunes de s'ouvrir à la lecture. Ils pourraient être plus nombreux en 2022-2023, le Département ayant décidé d'ouvrir le dispositif aux collèges privés des Pyrénées-Atlantiques. La thématique choisie pour cette cinquième édition La Nature, promet encore de belles découvertes et une ouverture au monde.

CHIFFRES CLÉS

Sections sportives



10

COLLÈGES RETENUS ANNUELLEMENT



3 500 €

D'AIDE PLAFONNÉE et 80 % du montant total du projet

Pour qui ?

Tous niveaux
Collèges publics et privés

Quand ?

Durant l'année scolaire

En quelle langue ?

Possibilité d'animations en langue basque et occitan

Précarité menstruelle, en finir avec un tabou

Engagé contre toutes formes d'inégalités, le Département se mobilise dans les collèges pour lutter contre la précarité menstruelle et le tabou des règles

PLUS DE LA MOITIÉ DES COLLÉGIENS SONT DES COLLÉGIENNES

Des jeunes filles qui, au cours de leur scolarité, vivront de nombreux changements liés à la puberté, dont l'apparition des premières règles. Pour que ce sujet ne suscite plus gêne et moqueries, le Conseil départemental a créé un livret pédagogique sur les règles, mis à disposition de tous les élèves des

collèges du département. Didactique, adapté aux jeunes, ce livret de huit pages explique tout sur les règles, leur rôle et leurs effets, le cycle menstruel (avec un calendrier de suivi) et les protections hygiéniques. Le Conseil départemental a également initié l'an dernier une expérimentation auprès de six collèges pour faciliter l'accès des collégiennes aux protections

périodiques, avec des kits premières règles bio (trousses composées d'un assortiment de protections bio et du livret pédagogique) et des distributeurs de serviettes et tampons bio en libre accès. Ces dispositifs devraient être généralisés dès cette nouvelle année scolaire pour lutter contre la précarité menstruelle qui touche particulièrement les jeunes filles.

Pour Isabelle Lahore, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation et des collèges, « cette question ne doit plus être un tabou dans notre pays. C'est pourquoi nous nous sommes saisis de ce sujet. C'est une initiative indispensable que nous lançons auprès des jeunes filles de nos collèges basques et béarnais ».

CHIFFRES CLÉS



12,6 ANS

ÂGE MOYEN DES 1^{ÈRES} RÈGLES (soit en classe de 5^e/4^e)



1100 € > 2000 €

COÛT MOYEN des protections hygiéniques sur une vie



6 ÉTABLISSEMENTS SÉLECTIONNÉS POUR METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF INNOVANT



2

DISTRIBUTEURS de protections périodiques bio installés



Kits

DE 1^{ÈRES} RÈGLES BIO mis à disposition des infirmières



1

LIVRET PÉDAGOGIQUE distribué

Pearltrees, l'espace numérique collaboratif au collège

Équipant aujourd'hui 70 % des collèges du Pays basque et du Béarn, l'espace numérique collaboratif PearlTrees Editor permet de démultiplier les capacités pédagogiques des élèves et des enseignants, à distance comme en classe.

70 %
des collèges équipés



Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques accompagne depuis longtemps les collèges en matière de politique numérique éducative. Un engagement qui a pris une nouvelle dimension avec le déploiement de la solution PearlTrees, un espace collaboratif numérique permettant de créer et de partager des ressources pédagogiques entre élèves et enseignants, de préparer et diffuser des cours en ligne et d'enrichir l'Environnement Numérique de Travail dans les collèges, tout en garantissant le contrôle des données personnelles et la conformité RGPD*. Concrètement, PearlTrees

fonctionne sous la forme d'un réseau social interne à l'établissement. Chaque élève et chaque professeur du collège y possède un compte personnel où il peut partager ses données (exercice, cours, exposé, etc.) avec les autres membres du réseau. La palette d'usages pédagogiques est très variée : cours d'enseignants, rendus de travaux, exposés collaboratifs... En s'appuyant sur les technologies du Cloud, PearlTrees rend possible l'usage de fonctionnalités essentielles à la pédagogie telles que la collaboration en temps réel, la synchronisation en ligne et hors ligne, la gestion des

téléchargements et des espaces mémoire... Et l'expérience montre toute l'utilité de cette solution numérique innovante, désormais utilisée par 34 collèges du Pays basque et du Béarn. Au collège Pierre Emmanuel de Pau, qui expérimente PearlTrees depuis 2018, son utilisation s'est rapidement avérée indispensable et a permis aux classes d'étendre leurs usages pédagogiques, avec la création d'une webradio, de classes collaboratives ou encore de manuels personnalisés.

UN OUTIL ENRICHIS À LA RENTRÉE 2022

Pour accompagner ce succès, le Département a décidé d'enrichir le système d'un nouvel outil complémentaire, PearlTrees Editor, qui lui permet de proposer aux enseignants et élèves des ressources pédagogiques ayant trait à ses compétences et en lien avec les programmes de l'Éducation nationale. Ces éléments pourront ensuite être utilisés par les professeurs dans le cadre de leurs cours.

* Règlement général sur la protection des données

CHIFFRES CLÉS



70 %
DES COLLÈGES
acteurs de la démarche
(soit 34 établissements)

Une adoption rapide
et une adhésion forte



35 %
D'INSCRITS
en moyenne



65 %
D'ACTIFS



7 000
RESSOURCES CRÉÉES
par collège

Conseil départemental des Jeunes, à l'école de la démocratie

Véritable instance participative associant les collégiens aux décisions qui les concernent, le Conseil départemental des Jeunes est une belle expérience d'apprentissage de la citoyenneté.



L'année électorale n'est pas terminée. En tous cas pas au collège où les élèves vont élire leurs représentants (binôme fille-garçon) parmi leurs camarades de 4^e pour siéger au Conseil départemental des

Jeunes (CDJ) pendant deux ans. L'occasion pour ces jeunes élus de découvrir en pratique l'exercice de la citoyenneté tout en prenant activement part aux politiques et décisions qui les concernent. Car, en tant que

véritable école de la vie publique, le Conseil départemental des Jeunes donne la parole aux collégiens élus et leur permet de proposer et de mener des projets qui leur tiennent à cœur et qui répondent aux attentes de leurs camarades, dans l'une des cinq commissions auxquelles ils participent : sport (Terre de Jeux 2024), citoyenneté, numérique, solidarité et environnement.

DES THÈMES QUI PORTENT

Pour cette année 2022-2023, les cinq commissions vont amener les collégiens élus à plancher sur des thématiques spécifiques : sensibiliser les collégiens aux dangers de la sédentarité et à la nécessité de bouger pour la commission Terre de Jeux 2024, réfléchir

aux actions à mettre en place pour lutter contre les incivilités pour la commission citoyenneté, créer un espace de dialogue entre parents et collégiens pour échanger autour d'Internet pour la commission numérique, mieux comprendre et intégrer les personnes en situation de handicap pour la commission solidarité, et enfin préserver la biodiversité et les paysages pour la commission environnement. Après une première année d'approfondissement de chaque thématique, les membres des commissions pourront développer des projets qui verront le jour dans les collèges. La diversité et la richesse des initiatives des années passées devraient donner l'envie aux nouveaux élus de suivre les pas de leurs prédécesseurs.

CHIFFRES CLÉS



60
COLLÉGIENS DE 5^e
élus pour un mandat de 2 ans



5
COMMISSIONS TERRITORIALES



5
THÈMES RETENUS
en lien avec les politiques
publiques du Département

Thèmes du mandat 2019-2021

Filles, garçons : partageons notre cour de récréation, Bien dans ses baskets, Découverte de la montagne, Jeunes et bénévoles ?, Regard jeune sur le vieillissement